

L'ÉCONOMIE

SOCIALE ET **SOLIDAIRE**

Donner du sens à l'économie

1

**POURQUOI VOUS PARLER
D'ÉCONOMIE**

SOCIALE ET

SOLIDAIRE



UN MOIS DE L'ANNÉE

DÉDIÉE A L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



NOVEMBRE



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : **UNE IDÉE VAGUE !**

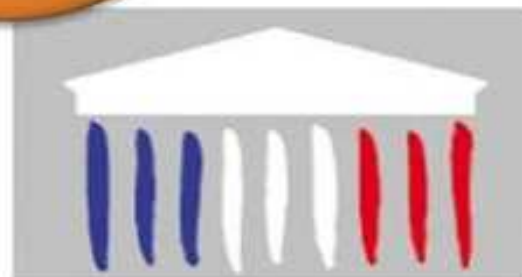


LE POIDS DES ASSOCIATIONS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



UNE LOI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

2014



VOTÉE

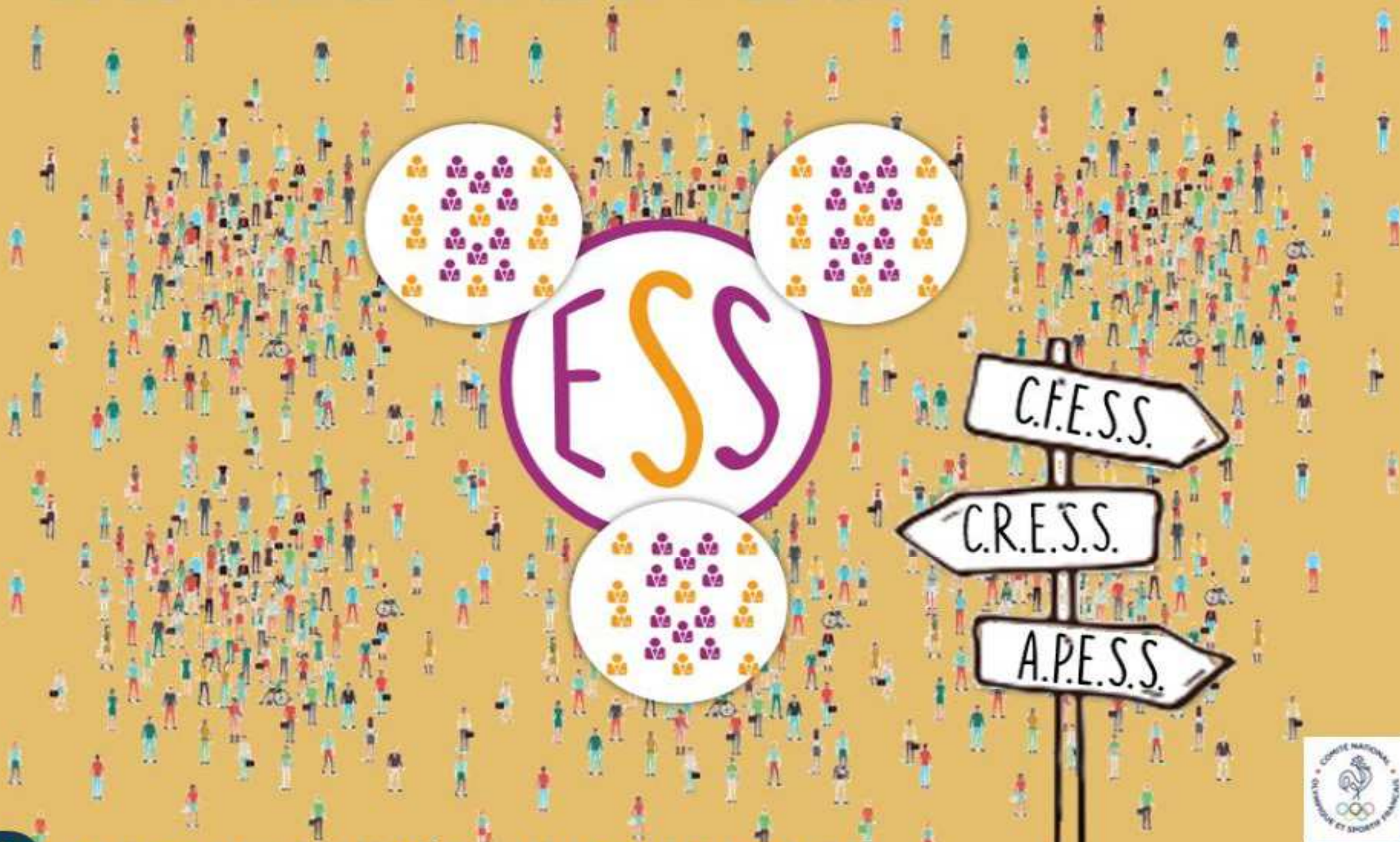
LOI
ESS



UNE DÉFINITION JURIDIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



DES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



DES **DIFFICULTÉS** et des **SOLUTIONS**

SPÉCIFIQUES AUX STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



2

L'ÉCONOMIE

SOCIALE ET

SOLIDAIRE,

C'EST QUOI ?



L'ÉCONOMIE



PRODUCTION



DE BIENS

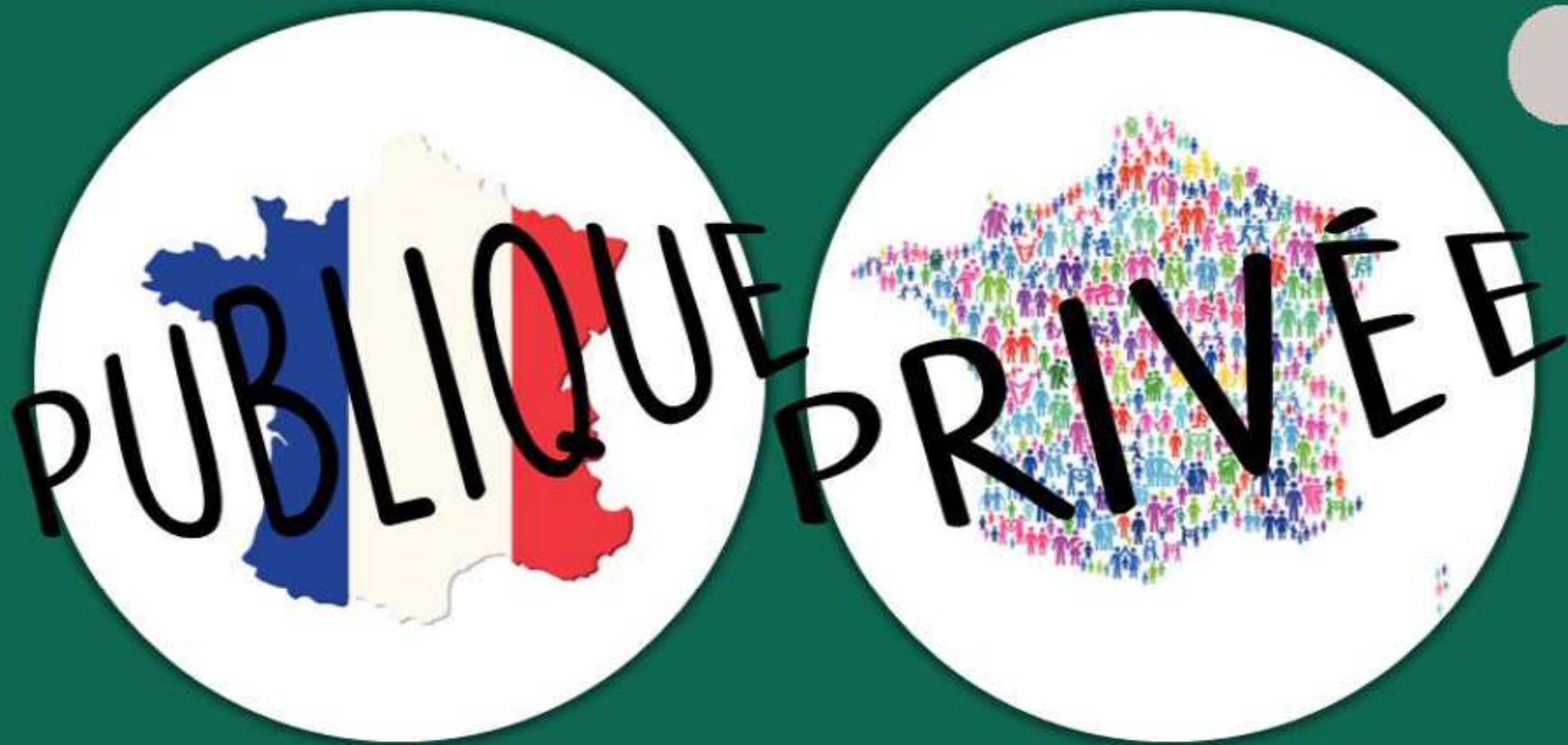
CONSOMMATION

DISTRIBUTION



DE SERVICES

ÉCONOMIE



ÉCONOMIE PRIVÉE



LUCRATIVE



SOCIALE et
SOLIDAIRE

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Article 1

« C'est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auxquels adhèrent des personnes morales de droit privé »

LOI
ESS

BUT AUTRE QUE LE
SEUL PARTAGE DES
BÉNÉFICES



GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET PARTICIPATIVE



LUCRATIVITÉ LIMITÉE



RÉSERVES
IMPARTAGEABLES QUI NE
PEUVENT ÊTRE
DISTRIBUÉES

3 b



Article 1 : activité

« BONI DE LIQUIDATION
REDISTRIBUÉ À UNE
ENTREPRISE ESS EN CAS
DE LIQUIDATION »

3

C



OBJET D'UTILITÉ SOCIALE





UTILITÉ SOCIALE DE L'ESS

Article 2

Lutter contre les
exclusions et les
inégalités

OU

Apporter un soutien à
des personnes en situation
de fragilité

Concourir au
développement durable



LES STRUCTURES DE L'ESS

*Les
associations*

*Les
coopératives*
(SCOP, SCIC)

*Les
sociétés
commerciales*

(SARL, SAS, SA)

Agrément ESUS

*Les
fondations*

*Les
mutuelles*

3

**LES DONNÉES
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE,
POUR SE REPÉRER**



L'ESS EN CHIFFRES

(source: CRESS Pays de la Loire - 2014/2016)



10% du Produit Intérieur Brut (PIB).
2,4 millions d'emplois soit **13,9%** de l'emploi privé.
54 milliards d'euros de masse salariale.
221 325 établissements.



12,9% des employeurs ligériens.
14,2% de l'emploi salarié ligérien.
12,4% de la masse salariale ligérienne.

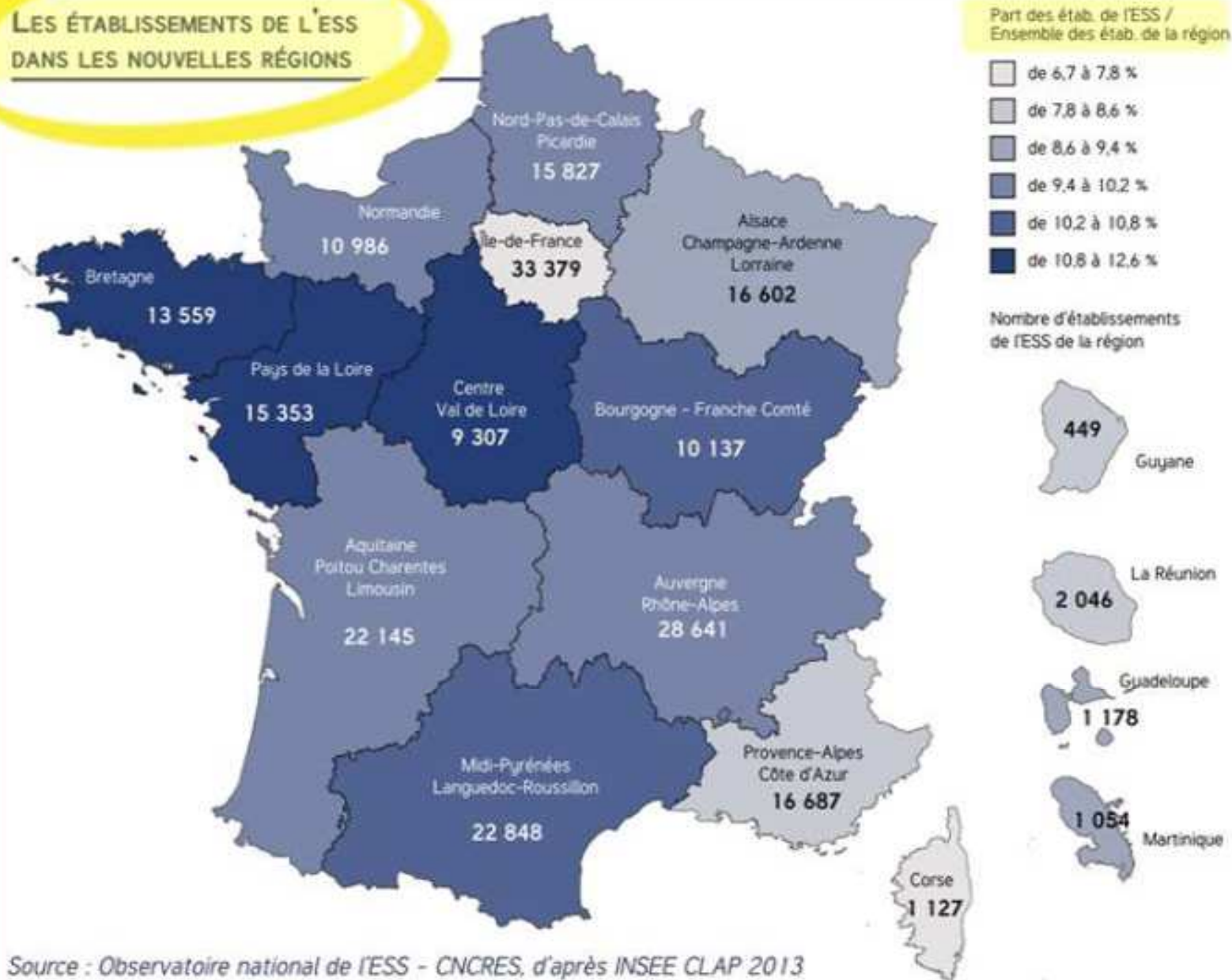


1371 structures de l'ESS (dont **208** associations sportives et de loisirs)
13 609 salariés (dont **254** dans les associations sportives et de loisirs = **198**
Emplois équivalents Temps Plein)
15,1% de l'emploi privé.



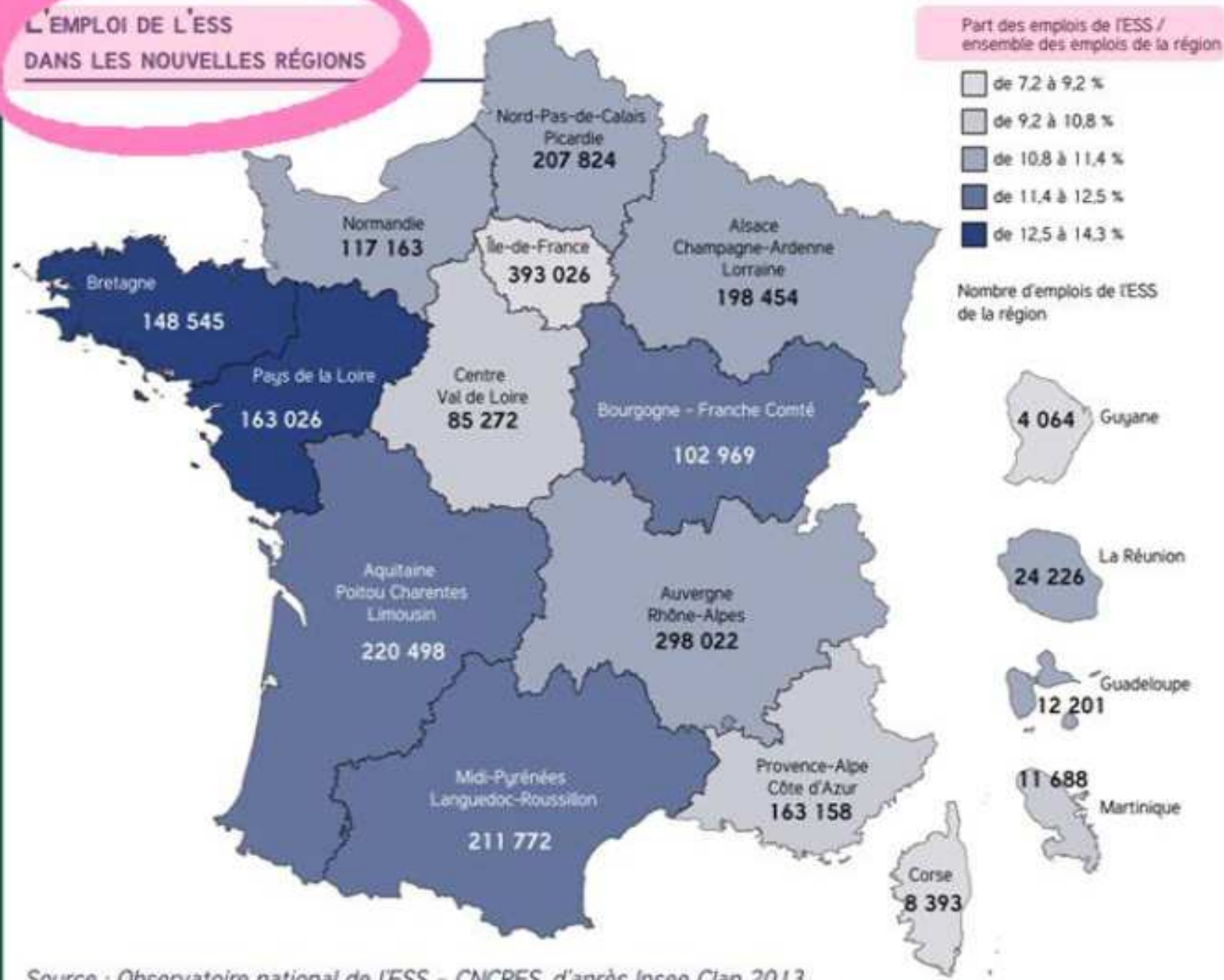
CARTOGRAPHIE DE L'ESS

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS DANS LES NOUVELLES RÉGIONS



CARTOGRAPHIE DE L'ESS

L'EMPLOI DE L'ESS DANS LES NOUVELLES RÉGIONS



Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRES, d'après Insee Clap 2013

LES ACTIVITÉS DE L'ESS

L'ESS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Poids des emplois de l'ESS dans l'ensemble des emplois du secteur d'activité		Répartition des effectifs de l'ESS		Répartition des établissements de l'ESS
Action sociale	60,9 %		39,4 %		15,0 %
Sport et loisirs	53,6 %	2 ^{ème} place	3,3 %	7 ^{ème} place	16,0 %
Activités financières et d'assurance	30,8 %		11,0 %		9,8 %
Arts, spectacles	26,7 %		1,4 %		10,0 %
Enseignement	18,7 %		14,7 %		9,4 %
Santé	11,3 %		7,4 %		2,1 %
Soutien aux entreprises	5,3 %		5,5 %		6,6 %
Industries alimentaires	4,6 %		1,1 %		0,5 %
Agriculture, sylviculture et pêche	4,5 %		0,5 %		0,8 %
Hébergement et restauration	2,8 %		1,1 %		1,8 %
Commerce	1,9 %		2,5 %		2,2 %
Information et communication	1,2 %		0,4 %		1,2 %
Autres industries (sauf industries alimentaires) + construction	0,6 %		1,1 %		0,7 %
Activités diverses	0,6 %		1,0 %		1,3 %
Non classés*	99,7 %		9,6 %		22,4 %
Total ESS	10,5 %		100,0 %		100,0 %

a. Sont regroupés dans la catégorie « Non classés » un grand nombre d'établissements auxquels un code d'activité n'a pas été attribué, faute d'une traduction possible ou de l'inadéquation de la nomenclature avec l'objet de la structure. Cela concerne principalement les associations, notamment de l'action sociale, de la culture, de l'enseignement et du sport dont le poids est par conséquent sous-estimé. Le reclassement de ces établissements est un enjeu important pour l'observation de l'ESS.

Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRES, d'après Insee Clap 2013



LES ACTIVITÉS DE L'ESS



ON PARTICIPE AUSSI A L'**ECONOMIE**
EN CHAUSSURES DE **SPORT** !

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF EST
LA PREMIERE ENTREPRISE SOCIALE DE FRANCE !

Dans l'économie française, le sport c'est :

53,6% des emplois de l'Économie Sociale et Solidaire (sport et loisirs).

Plus de 90% de clubs sportifs (associations notamment) qui relèvent de l'ESS.

Plus de 15 millions de licenciés qui participent à l'économie.

Plus de 12,5 millions de bénévoles qui s'impliquent au quotidien.

Près d'un Français sur deux qui adhère à une association sportive.



• Comité Départemental Olympique et Sportif 53 •
Représentant du secteur associatif sportif dans l'Économie Sociale et Solidaire en Mayenne



ON PARTICIPE AUSSI A L'ECONOMIE EN CHAUSSURES DE SPORT !

LE SPORT EST UN ACTEUR ESSENTIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE !

L'Économie Sociale et Solidaire couvre des champs très variés : action sociale, santé, **sport**, industrie, éducation, agriculture...

Le **sport** donne du sens à l'économie en contribuant au développement du lien social, de la solidarité, de l'épanouissement de l'Homme, de la cohésion sociale, de l'éducation, de la formation sociétale...

Le sport crée des emplois. Il est le **2ÈME secteur employeur** après l'Action sociale.



• Comité Départemental Olympique et Sportif 53 •
Représentant du secteur associatif sportif dans l'Économie Sociale et Solidaire en Mayenne



L'ÉCONOMIE

SOCIALE ET SOLIDAIRE

Donner du sens à l'économie